



Ex agent bancaire et credit

Par **Nidaye**, le **28/01/2017** à **23:43**

Bonjour,
Je suis un ancien agent bancaire et j'avais des dettes a la banque.
J'ai démissionné en 2004 pour vivre a l'étranger. et je dois a la banque de l'argent. En 2006 le tribunal m'avait amende de payer. Donc j'avais effectué quelques versements et après je n'avais plus de travail. Nous sommes en 2017 est ce que la banque peut me poursuivre juridiquement pour leur argent?

Par **morobar**, le **29/01/2017** à **11:12**

Bonjour,
Vraisemblablement oui, jusqu'en 2018.
En effet un jugement du tribunal est intervenu et peut être exécuté jusqu'en 2018.